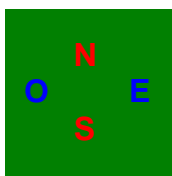


RÈGLES DU BRIDGE

Le bridge se joue à 4, les joueurs étant symbolisés par : Nord-Est-Sud-Ouest.

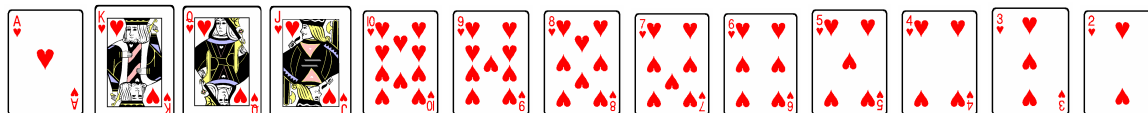


Nord est associé à Sud, Ouest est associé à Est.

Le jeu : 4 **couleurs** dont l'ordre hiérarchique (en descendant) est : ♠ ♥ ♦ ♣

Les cartes (ordre décroissant) :

As → Roi → Dame → Valet → 10 → 9 → 8 → 7 → 6 → 5 → 4 → 3 → 2



Le donneur distribue les cartes, dans le sens des aiguilles d'une montre, en commençant par son adversaire de gauche. Le jeu se déroule également dans le sens des aiguilles d'une montre.

1^{ère} phase : les Annonces.

Le but des annonces est de trouver la **nature** et la hauteur du **contrat** : à la couleur (on dit « à l'**atout** » ou à **Sans-Atout**).

Le donneur fait la première annonce, ou passe. La parole échoit à son adversaire de gauche, puis au partenaire du donneur, etc...

Un des camps remporte le contrat final, et la 2^{ème} phase commence : le **déclarant** est celui qui a le premier annoncé la nature du contrat (le premier à dire Sans-Atout si le contrat est à Sans-Atout, le premier à parler à ♠ si le contrat est à l'atout ♠ par exemple).

Hiérarchie des Contrats (à partir du bas) : ♣ < ♦ < ♥ < ♠ < **Sans-Atout**

Quand un joueur a dit « 1 ♥ », un autre peut dire « 1 ♠ » ou « 1 SA », mais plus personne ne peut dire « 1 ♣ » ou « 1 ♦ » : pour nommer les ♦ ou les ♣, il faut dire « 2 ♦ » ou « 2 ♣ ».

2^{ème} phase : le Jeu de la carte.

L'adversaire de gauche du **déclarant** (celui qui joue le contrat) joue la première carte : il **entame**. Le partenaire du déclarant étale son jeu sur la table, il devient le **mort** et ne participe plus au jeu.

Seule règle au bridge : **fournir à la couleur**. Un joueur joue ♣, les autres doivent fournir à ♣ (la hauteur de la carte est laissée au choix du joueur). Si un joueur n'a plus de cartes de la couleur demandée, il jette une petite carte d'une autre couleur : on dit qu'il **défausse**. Sa carte ne peut plus remporter le pli. Le joueur qui a fourni la plus forte carte remporte la **levée** (ou **pli**) et rejoue pour la levée suivante dans la couleur qu'il veut.

Attention : si une levée est remportée par le mort, c'est le mort qui doit jouer la levée suivante.

Il y a 2 sortes de contrats : à la **Couleur** (ou : à l'**Atout**) ou à **Sans-Atout**.

- A Sans-Atout : la carte la plus élevée du pli remporte la levée.

- A la Couleur : les annonces permettent de déterminer une couleur majoritaire en nombre de cartes dans le camp : l'atout. A l'atout, si un joueur n'a plus de cartes de la couleur demandée, il peut à son choix **défausser** (= jeter une petite carte) ou **couper** : il fournit un atout. Sa carte remporte alors

le pli, quelle que soit sa hauteur. Mais, si un adversaire n'a plus lui non plus de cartes de la couleur demandée, il peut **surcouper** = fournir un atout plus gros. Il remporte alors la levée.

Combien de levées faut-il réaliser pour réussir un contrat ? La majorité. Il y a 52 cartes, donc 13 par joueur, donc au total 13 plis. Le contrat minimum est de 7 levées, contrat de 1 (Sans-Atout, ou ♠, ♥, ♦, ♣).

Soit un contrat à Sans-Atout :

1 SA :	le déclarant s'engage à réaliser 7 levées.
2 SA :	« « « « 8 «
3 SA :	« « « « 9 «
4 SA :	« « « « 10 «
5 SA :	« « « « 11 «
6 SA :	« « « « 12 «
7 SA :	« « « « 13 «

De même à la couleur :

1 ♣, 1 ♦, 1 ♥, 1 ♠	= 7 levées à l'atout précisé.
2 ♣, 2 ♦, 2 ♥, 2 ♠	= 8 levées à l'atout précisé.
3 ♣, 3 ♦, 3 ♥, 3 ♠	= 9 levées à l'atout précisé.
4 ♣, 4 ♦, 4 ♥, 4 ♠	= 10 levées à l'atout précisé.
5 ♣, 5 ♦, 5 ♥, 5 ♠	= 11 levées à l'atout précisé.
6 ♣, 6 ♦, 6 ♥, 6 ♠	= 12 levées à l'atout précisé.
7 ♣, 7 ♦, 7 ♥, 7 ♠	= 13 levées à l'atout précisé.

La marque :

à SA : 40 points la 7^{ème} levée, 30 points chacune des suivantes.

à ♠ et à ♥ : 30 points la levée à partir de la 7^{ème}.

à ♦ et à ♣ : 20 points la levée à partir de la 7^{ème}.

♠ et ♥ sont appelées les couleurs **Majeures**, ♣ et ♦ les couleurs **mineures**.

Les contrats partiels et les contrats de manche :

Un contrat qui rapporte au moins 100 points est un contrat de manche :

- 3 SA (9 levées)
- 4 ♥ ou 4 ♠ (10 levées)
- 5 ♣ ou 5 ♦ (11 levées)

Les contrats inférieurs sont dits contrats partiels.

Selon le type de bridge pratiqué : partie libre, tournoi par paires, match par 4, la marque diffère.